

devaient contribuer à rendre au prieuré une partie de son ancienne splendeur.

Françoise de la Mure était fille de François de la Mure, seigneur de Biénavent et de Changy, et de Jeanne Gayardon de Grezolles; elle devint prieure de Beaulieu vers 1660 et on croit que ce fut elle qui communiqua à l'historien du Forez, le chanoine, Jean-Marie de la Mure, son frère, les documents dont il se servit pour écrire sa notice, « *le dévôt prieuré des dames religieuses de Beaulieu en Roannais.* » Françoise de la Mure prit soin de l'éducation de sa nièce, Jeanne de la Mure, qui devait un jour lui succéder dans le gouvernement du monastère.

Jeanne de la Mure fit d'importantes réparations aux bâtiments conventuels et à l'église du prieuré. Elle sacrifia même dans ce but une partie de sa fortune personnelle. Elle fut encouragée et aidée dans cette lourde tâche, par l'abbesse générale de Fontevault, Jeanne de Bourbon (1), qui lui envoya « une bonne somme de deniers; ce dont elle lui fut reconnaissante faisant graver ses armoiries aux piliers proches l'autel de ladite église (2). »

En 1674, elle termina un procès intenté au prieuré au sujet des redevances de Varennes, territoire situé sur les confins du Beaujolais et du Forez, sur la rive droite de la Loire.

(1) D'après la Mure, cette abbesse vint plusieurs fois à Beaulieu, et appréciait fort les « anciens titres qu'on voit dans cette maison une des plus anciennes de l'ordre... »

C. f. « *Dévôt prieuré de Beaulieu...* »

(2) « Sur la voûte du chœur et en plusieurs autres endroits de ce monastère se voit un écusson, soutenu d'une crosse aux armes de Bourbon, couronné d'une couronne fleurdelysée d'or et entouré de deux palmes de sinople... » C. f. *op. cit...*